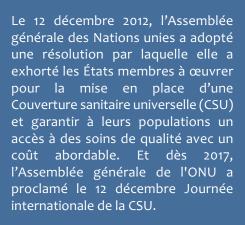


## Édito

### Accès aux soins : un droit comme un autre !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



L'ambition de généraliser la couverture médicale au Maroc ne date pas d'aujourd'hui. La Loi n° 65-00 portant Code de la couverture médicale de base (CMB) a été adoptée le 3 octobre 2002. Cette loi a permis aux salariés et titulaires de pensions des secteurs public et privé de commencer à bénéficier de l'assurance maladie obligatoire (AMO) dès 2005. Trois années plus tard, il y a eu le lancement du Régime

d'assistance médicale (Ramed) au profit de la population économiquement défavorisée. Ce régime qui a connu beaucoup de difficultés a été généralisé en 2012. En 2016, les étudiants ont pu bénéficier, à leur tour, de la CMB, suivis en 2018 par les travailleurs non salariés.

L'adoption le 15 mars dernier de la Loi-cadre n° 09.21 relative à la protection sociale va permettre à 25.2 millions de Marocains de bénéficier d'une couverture médicale (11,17 bénéficiaires millions de l'Assurance maladie obligatoire (AMO) et 11 millions de bénéficiaires du «RAMED»). Le but étant d'atteindre 100% de la population marocaine, à travers l'intégration de 11 millions de travailleurs non salariés et 11 millions de personnes bénéficiant actuellement du RAMED qui basculeront avant la fin de l'année 2022 vers l'AMO.



La pandémie actuelle a confirmé l'importance de garantir l'équité à l'accès aux soins à toute la population, ce qui ne peut se concrétiser que par la généralisation de la couverture médicale. Mais, cette généralisation n'est pas une fin en soi, il faut améliorer les prestations et réduire le reste à charge. Les Caisses ne pourraient également pas faire l'économie d'un système d'information performant et «interopérable». Le cloisonnement actuel des systèmes d'information des caisses et des fournisseurs de soins nous prive de la mise en place d'un vrai tableau de bord et du dossier médical partagé. Ces deux éléments constituent des atouts pour optimiser la prise en charge des patients et éviter les dérives pouvant compromettre, à moyen ou à long terme, la pérennité des caisses d'assurance maladie.





Chers Docteurs,

Abbott Nutrition a le plaisir de vous annoncer le lancement de la gamme Similac Gold avec HMO pour les nourrissons de 0 à 3 ans.

Similac Gold est la première formule de lait infantile avec HMO lancée dans le monde. C'est une formule innovante qui renforce le système immunitaire et stimule les fonctions cognitives. Similac Gold est une formule encore plus proche du lait maternel.

Similac Gold est composée de HMO (Human Milk Oligosaccharides) qui est le troisième composant solide le plus abondant dans le lait humain et représente 10% du lait maternel.

En plus du HMO, Similac Gold contient de la vitamine E naturelle, du DHA et de la lutéine. Enfin la formule ne contient pas d'huile de palme.

Cette composition permet un meilleur développement cérébral, une meilleure stimulation cognitive, favorisant ainsi la capacité d'apprentissage et de mémoire.

Avec le lancement de cette gamme, Abbott Nutrition s'engage à proposer des solutions à la pointe de la science et des formules très avancées pour les patients marocains.



## RÉSULTATS CLINIQUEMENT PROUVÉS Biomarqueurs immunitaires similaires à ceux présents chez les bébés







UNE MEILLEURE ABSORPTION









#### PLUS DE 95 ANS D'INNOVATION AU SERVICE DES NOURRISSONS



#### Vaccination anti-Covid-19 : les pharmaciens appelés à la rescousse le dimanche

Olivier Véran, ministre français des Solidarités et de la Santé, a indiqué jeudi dernier que les pharmaciens d'officine allaient avoir la possibilité d'ouvrir le dimanche pour administrer des doses de vaccin anti-Covid-19 à leurs patients. Cette initiative va permettre aux personnes occupées durant la semaine de prendre un rendez-vous pour se faire vacciner le dimanche.

Très peu de pharmacies ont répondu à l'appel dimanche dernier et les rares officines qui ont pu s'organiser pour assurer ce service supplémentaire ont été prises d'assaut.

Cette contribution des pharmaciens arrive à un moment où le nombre de cas de la Covid-19 connaît une recrudescence inquiétante avec une saturation des centres de vaccination.

Source: https://www.europe1.fr

## Covid-19 : la FDA donne le feu vert à Evusheld®

Le médicament Evusheld® mis au point par AstraZeneca vient d'être autorisé en urgence aux États-Unis pour la prévention contre la Covid-19. Les premières doses de cette association à action prolongée de tixagevimab et cilgavimab seront prochainement disponibles aux États-Unis.

La FDA (Food and Drug Administration) a autorisé ce traitement «pour la prévention de l'exposition à la Covid-19 chez les adultes et les adolescents (âgés de 12 ans et plus et pesant 40 kg ou plus) avec une immunité modérée à sévère due à une condition médicale ou à des médicaments immunosuppresseurs et qui pourraient ne pas présenter une réponse immunitaire adéquate à la vaccination par le Covid-19, de même que les individus pour lesquels cette dernière n'est pas recommandée.» Les candidats à ce traitement ne devraient pas être infectés ou avoir eu une exposition récente avérée à une personne

infectée par le Sars-CoV-2.

Source: AstraZeneca

#### Dupilumab : publication de résultats positifs d'essais cliniques de phase III dans la prise en charge de l'asthme modéré à sévère de l'enfant

Le groupe Sanofi vient d'annoncer la publication par le «New England Journal of Medicine» (NEJM) de résultats positifs d'un essai pivot évaluant le Dupixent® dans le traitement de l'asthme modéré à sévère, non contrôlé de l'enfant âgé de 6 à 11 ans.

La FDA (Food and Drug Administration) s'est basée sur les résultats de cette étude pour donner son feu vert à Dupixent® dans «le traitement d'appoint de l'asthme modéré à sévère à phénotype éosinophilique ou dépendant des corticoïdes par voie orale, chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans».

L'essai clinique qui a fait l'objet de publication au NEJM a révélé que le Dupixent®, en association avec un traitement antiasthmatique standard, permet de réduire significativement les crises d'asthme sévères et, en l'espace de deux semaines, d'améliorer rapidement la fonction respiratoire de patients porteurs d'un phénotype éosinophile et/ou dont la fraction de monoxyde d'azote expirée était élevée.

Source: Mypharmaedition









Lancement des candidatures pour la 4<sup>ème</sup> édition des Sanofi Diabetes Research Awards\*

Date limite de dépôt des candidatures **20 novembre 2021.** 

Informations et conditions de participation

www.sanofi.ma sanofidiabetesresearchaward@sanofi.com







Le Syndicat des Pharmaciens de la wilaya du grand Casablanca organise une

# Rencontre sous le thème: Virtuelle

Généralisation de la couverture médicale aux professionnels de la santé



Inscription sur:

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\_BU3faPe7Twm8VvJGnz9bzQ

